CONTRIBUTION

LA SANTE AU TRAVAIL DES IPCSR

Dossier remis, le 19 novembre 2024, à la Présidente de la formation spécialisée en matière de santé, sécurité et conditions de travail (F3SCT), pour étude et actions visant à prévenir et protéger la santé des IPCSR.

SOMMAIRE

INTRODUCTION

QUELQUES REPÈRES

I. IDENTIFIER LES RISQUES

1. **Risques physiques**……**p 4**
   a) Troubles musculosquelettiques
   b) Hygiène
   c) Vision
   d) Pollution
   e) Poussières et pollens
   f) Risque infectieux
   g) Ondes électromagnétiques
   h) Météo
   i) Bruit
2. **Risques psychosociaux**……**p 9**
   a) La perte de sens, les conflits de valeurs
   b) Le stress, conséquence des pénibilités
   c) La violence, forme ultime des RPS

II. PROPOSER DES SOLUTIONS ……p 14

INTRODUCTION

Les instances de dialogue social issues de la loi de transformation de la fonction publique (LTFP) ont été installées à l'issue des dernières élections professionnelles.

Les Comités Sociaux d'Administration (CSA), et les Formations Spécialisées (FS) qui s'y rattachent sont donc en place depuis début 2023.

La FS est compétente pour procéder à l'analyse des risques professionnels, et proposer toute mesure de nature à les prévenir, afin de protéger la santé physique et mentale des agents dans leur travail

Le SNICA-*FO* utilise donc ce levier pour que la santé des IPCSR devienne un sujet de préoccupation pour notre Administration.

QUELQUES REPÈRES

La santé est définie par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) comme « *un état complet de bien-être physique, mental et social* » qui ne se limite pas à l'absence de maladie/handicap.

La prévention correspond aux « *mesures visant à éviter ou réduire le nombre et la gravité des maladies, des accidents et des handicaps* ».

Le risque professionnel est la probabilité de survenance d'un dommage, psychosocial ou physique, lié à l'exercice des missions et/ou à l'organisation du travail.

Pour les fonctionnaires, le Code Général de la Fonction Publique (CGFP) prévoit que soient assurées « *des conditions d'hygiène et de sécurité de nature à préserver leur santé et leur intégrité* ».

L'employeur est donc soumis à des obligations, dont l'un des aspects est la prévention des risques. Pour l'OMS, *« la prévention est l'ensemble des mesures visant à éviter ou réduire le nombre et la gravité des maladies, des accidents et des handicaps »*.

On distingue trois types de prévention :

La prévention primaire, qui a pour but d'éviter l'apparition de la maladie en agissant sur les causes, la prévention secondaire, qui vise à dépister rapidement la pathologie pour intervenir efficacement, la prévention tertiaire, qui a pour objectif de limiter les conséquences des dommages et de favoriser le maintien dans l'emploi.

I. IDENTIFIER LES RISQUES

1. Risques physiques :

a. Troubles Musculosquelettiques (TMS)

Les TMS touchent les articulations, les muscles et les tendons.

Les IPCSR, sédentaires, assis quasiment en permanence, dans un lieu très étroit, dans une position immuable, sont particulièrement exposés aux TMS.

Comme ils descendent et remontent à bord des véhicules de très nombreuses fois chaque jour, le risque de TMS est accentué, à cause des torsions récurrentes induites.

Colonne vertébrale :

La position « naturelle » à bord des véhicules, fait que le dos des IPCSR est courbé et leurs épaules en avant, à longueur de journée. Cette position voûtée exerce une pression inégale sur les disques intervertébraux, et sur l'ensemble de la colonne vertébrale et des muscles qui la maintienne. À long terme, ce déséquilibre peut provoquer des dégâts irréversibles (lombaires, cervicales etc.).

Nerf pudendal

Une déviation de la colonne vertébrale peut en outre occasionner une névralgie pudendale (syndrome du canal d'Alcock). Cette pathologie résulte de la compression du nerf pudendal, qui commande les muscles du petit bassin et du sphincter. A la douleur, souvent intense, peuvent s'ajouter : perte de libido, troubles urinaires et sexuels, symptômes dépressifs, etc.

Muscles

En position assise, une pression s'exerce sur les membres et muscles inférieurs. Cette pression impacte les fonctions nerveuses et referme les veines/artères, empêchant le sang de circuler correctement. Les muscles sont engourdis et peuvent gonfler. Ils offrent alors moins de soutien, ce qui engendre des symptômes tels que des douleurs lombaires, cervicales, pelviennes etc.

Oxygénation et circulation sanguine

Quand on reste assis longtemps, le sang ne circule pas bien, ce qui réduit l'apport en oxygène, et entraîne des risques d'étourdissement. Être assis en position voûtée réduit en outre la taille de la cage thoracique : les poumons ont moins de place pour se dilater et reçoivent moins d'oxygène. Le cerveau, fonctionne moins bien, ce qui créé un risque de troubles, notamment de la concentration.

Vibrations

La présence fréquente, régulière et quasi ininterrompue des IPCSR à bord de véhicules les expose à des niveaux et durées élevés de vibrations. Transmises à l'ensemble du corps, celles-ci favorisent l'apparition de douleurs, particulièrement au niveau du dos.

D'une façon générale, la sédentarité, a fortiori dans un milieu étroit et confiné qui ne permet pas de changer de position, augmente le risque de cancer, de maladies cardiovasculaires, de diabète et de problèmes hépatiques et rénaux.

b. Hygiène

Rappelons que l'accès à des toilettes est rendu obligatoire par le du Code du travail.

La plupart des centres d'examen en sont pourtant dépourvus, ce qui occasionne de l'inconfort et des problèmes d'hygiène. Ces derniers sont nuisibles à la concentration, et peuvent entraîner des maladies (déshydratation, crampes, tendinites, cystite, insuffisance rénale, etc.).

Lorsqu'ils officient sur des centres qui ne sont pas équipés, ce qui reste extrêmement fréquent, les IPCSR rencontrent aussi des problèmes pour s'alimenter correctement, ce qui n'est évidemment pas sans conséquence sur la santé.

c. Vision

Une fois installé dans le véhicule d'examen, l'IPCSR doit en permanence voir ce qui est proche, ce qui est loin, ce qui se passe sur les côtés et ce qui se trouve à l'arrière. De plus, sa perception doit être suffisamment précise pour permettre une analyse fine et rapide des situations. Ces efforts constants fatiguent l'appareil oculaire, ce qui peut impacter la vue, notamment réduire le champ visuel. L'éblouissement et les conditions météo augmentent par ailleurs ces symptômes.

Il est à noter que l'utilisation d'outils informatiques, a fortiori dans les conditions spartiates que connaissent les IPCSR, entraine également de la fatigue visuelle. Elle peut par ailleurs conduire à une déformation du haut du dos (buffalo hump), donc à des TMS.

Quelques symptômes : Baisse de l'acuité et de la sensibilité aux contrastes, vision floue, altération du champ visuel, diplopie (vision double), yeux secs ou larmoyants… qui peuvent engendrer des maux de tête, des difficultés de concentration et de compréhension, une baisse de la vigilance…

d. Pollution

Si la population générale est exposée à la pollution environnementale due aux gaz d'échappement, certains salariés, comme les IPCSR, le sont encore bien davantage, tant pendant les épreuves en circulation, que lors des phases hors circulation.

L'exposition à des concentrations importantes et répétées entraîne l'irritation des yeux et/ou des voies respiratoires, et provoquent de la fatigue, des nausées, des maux de tête, etc. Des intoxications chroniques peuvent également survenir. Les particules pénètrent en effet dans les bronches et les alvéoles pulmonaires et peuvent provoquer des affections respiratoires. À moyen ou long terme, l'exposition au gaz d'échappement est associée à une augmentation du risque de cancer des poumons, et possiblement à une augmentation du risque de cancer de la vessie.

e. Poussières et pollens

Les poussières et pollens présents dans l'habitacle des véhicules provoquent des allergies aux symptômes particulièrement désagréables et gênants tels que : nez bouché, fatigue, picotement des yeux, etc. Ces pollinoses sont par ailleurs la cause d'eczéma, d'urticaire ou d'asthme.

f. Risque infectieux :

Au cours des épreuves du permis de conduire durant lesquelles l'IPCSR est à bord des véhicules (phases de circulation, qui sont les plus nombreuses) se déroulent dans des milieux ultra confinés, particulièrement propices à la transmission de virus.

g. Ondes électromagnétiques:

Le Code du travail fixe le cadre réglementaire applicable à la prévention des risques d'exposition aux champs électromagnétiques, aux articles R. 4453-1 à R. 4453-34.

Ces dispositions précisent notamment les valeurs à ne pas dépasser, les objectifs et les modalités de l'évaluation des risques, les mesures et moyens de prévention.

Des mesures particulières sont prévues en cas de dépassement des Valeurs Limites d'Exposition (VLE).

Le Code du travail précise que l'employeur est tenu d'évaluer les risques résultants de l'exposition aux champs électromagnétiques. Cette évaluation doit permettre :

- d'identifier les valeurs limites d'exposition (VLE) et les valeurs d'actions (VA) pertinentes pour la situation de travail ;
- de vérifier si l'une de ces valeurs est susceptible d'être dépassée ;
- de déterminer les mesures et moyens de prévention utiles.

Lorsque l'évaluation des risques réalisée à partir des données documentaires ne permet pas de conclure à l'absence de dépassement des VA ou des VLE, l'employeur procède à la mesure, au calcul ou à la simulation numérique des champs électromagnétiques auxquels les agents sont confrontés.

Les champs électromagnétiques peuvent avoir des effets directs ou indirects, sur la plupart des systèmes physiologiques. Ils peuvent également perturber le fonctionnement des dispositifs médicaux actifs, implantés ou non, comme les pacemakers ou les pompes à insuline. En 2011, le Centre International de Recherches sur le Cancer a classé les champs électromagnétiques dans la catégorie « peut-être cancérogènes pour l'homme ».

h. Météo :

Chaleur

<u>Épreuves hors-circulation :</u>

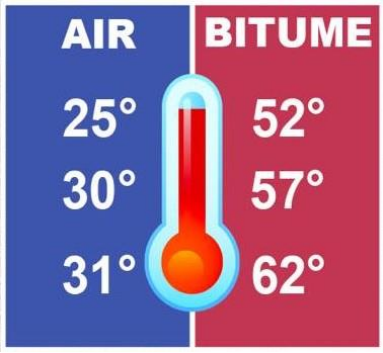

Les épreuves hors-circulation sont particulièrement éprouvantes par fortes chaleurs.

Les symptômes courants, que sont la fatigue, les sueurs abondantes, nausées, maux de tête, vertiges et crampes, sont précurseurs de troubles plus importants, voire graves, comme la déshydratation et les coup de chaleur. Ces difficultés peuvent être présentes dès le matin.

<u>Épreuves en circulation :</u>

Les conditions de travail lors des examens en circulation ne prennent pas en compte les données physiologiques les plus élémentaires.

Pour commencer, les fortes chaleurs ont des effets sur la qualité du travail, ne serait-ce qu'à cause du manque de sommeil. Ce constat est corroboré par de nombreuses études scientifiques.

Ces dernières aboutissent toutes au même constat, qui valide une réalité dont tout un chacun a l'intuition : travailler par forte chaleur entraîne une baisse d'efficacité des salariés et entame la santé des travailleurs, à court et à long terme.

Lorsque l'Administration maintien 13 unités B alors que de fortes chaleurs sévissent, les IPCSR deviennent de fait, et au détriment de leur santé, une *« variable d'ajustement du réchauffement climatique ».* Vigilance en berne, épuisement, déshydratation, sueur, tout cela concourt à une augmentation du temps de réaction accroissant le risque d'accident.

Rappelons que ces problèmes physiologiques sont confrontés à la forte charge mentale liée au bilan de compétences.

Il est parfois affirmé que la climatisation généralisée dans les véhicules rend inutile toute mesure de réduction du temps de travail, ce qui permet à l'Administration de se dédouaner de ses obligations de protection des agents.

Ne nous y trompons pas, la climatisation présente des inconvénients certains, parmi lesquels :

1) Le réglage de quelques degrés en deçà de la température extérieure (limité pour éviter les affections ORL) ne permet pas de créer des conditions de travail adaptées lors des canicules.

2) La climatisation nécessite un entretien (filtres, gaz) dont les IPCSR n'ont pas la garantie.

3) La climatisation transporte les virus en tous genres.

4) La climatisation est insupportable pour certains agents.

5) La climatisation est délétère pour l'environnement.

Au-delà des critères précédents, affirmer que la climatisation est une solution, c'est ignorer :

1) La fatigue et le déficit de sommeil durant les canicules, dont la conséquence est une faiblesse physique des personnels, avant même le début de leur journée de travail.

2) Le besoin de pauses plus nombreuses, ne serait-ce que pour s'hydrater, qui entraînent un allongement du temps de présence au travail, donc une exposition prolongée, et un stress supplémentaire lié aux contraintes horaires de convocation des candidats.

3) L'inconfort et les désagréments dus à une transpiration importante.

Froid

Le froid peut avoir des répercussions sur la qualité du travail et provoquer directement ou indirectement des accidents (fatigue, glissades, perte de dextérité…).

Le travail au froid augmente par ailleurs les risques de TMS.

Dès que le thermomètre descend sous la barre des 5°C (à l'abri du vent), la vigilance s'impose car une exposition, prolongée ou non, a des effets directs sur la santé.

Si les températures comprises entre 5°C et 15 °C présentent moins de risques directs, elles peuvent néanmoins être sources d'inconfort pour des travaux sédentaires et provoquent des risques indirects : accidents dus à une pénibilité et une fatigue accrues, à une perte de dextérité, à la survenue de TMS.

Pour les travaux en extérieur, le risque est aggravé en cas de vent. Le refroidissement du corps est causé par l'effet combiné de ce dernier avec la température. L'**indice de refroidissement éolien*** permet de connaître la température ressentie par l'organisme en fonction de la vitesse du vent, pour des adultes portant des vêtements d'hiver.

*cf. tableau page suivante

INDICE DE TEMPÉRATURE DU REFROIDISSEMENT ÉOLIEN
Les temps indiqués sont pour la peau du visage exposée

Vitesse du vent (km/h)	Température de l'air (°C)					
	5	0	-5	-10	-15	-20
5	4	-2	-7	-13	-19	-24
10	3	-3	-9	-15	-21	-27
15	2	-4	-11	-17	-23	-29
20	1	-5	-12	-18	-24	-30
25	1	-6	-12	-19	-25	-32
30	0	-6	-13	-20	-26	-33
35	0	-7	-14	-20	-27	-33
40	-1	-7	-14	-21	-27	-34
45	-1	-8	-15	-21	-28	-35
50	-1	-8	-15	-22	-29	-35
55	-2	-8	-15	-22	-29	-36
60	-2	-9	-16	-23	-30	-36
65	-2	-9	-16	-23	-30	-37
70	-2	-9	-16	-23	-30	-37
75	-3	-10	-17	-24	-31	-38
80	-3	-10	-17	-24	-31	-38

Risque accru d'engelures pour la plupart des gens après 10 à 30 minutes d'exposition

Risque élevé pour la plupart des gens après 5 à 10 minutes d'exposition

i. Bruit

Le bruit constitue une nuisance majeure dans le milieu professionnel.

Il peut provoquer des surdités, mais aussi des gênes, de la fatigue cognitive, du stress, des troubles cardiovasculaires et du sommeil, qui à la longue ont des conséquences sur la santé et la qualité du travail.

On considère que l'ouïe est en danger à partir de 80 décibels durant huit heures.

Comme l'indique le schéma ci-contre, les IPCSR sont soumis, en cas de circulation importante, à un niveau de bruit supérieur aux seuils de risque et de danger.

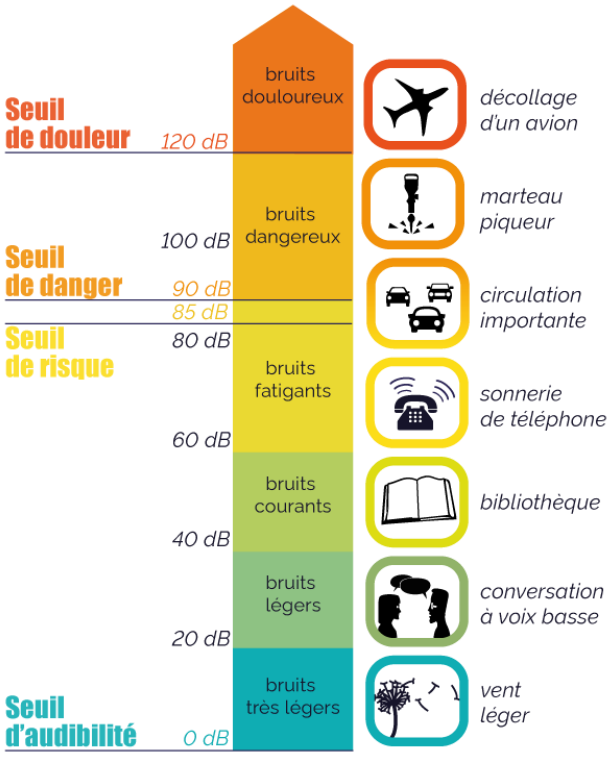

2- Risques psychosociaux :

Les Risques Psychosociaux (RPS) correspondent à des situations de travail où sont présents, combinés ou non, du stress et des violences internes et externes. Ils peuvent être provoqués par l'activité elle-même, ou par l'organisation et les relations de travail.

Le modèle du « déséquilibre efforts-récompenses » de Johannes Siegrist (sociologue suisse) repose sur l'hypothèse qu'une situation de travail, se caractérisant par une combinaison d'efforts élevés (physiques, mentaux, organisationnels) et de faibles récompenses (salariales, statutaires, etc.), s'accompagne de réactions sur le plan émotionnel et physiologique potentiellement délétères. De nombreuses études ont produit des résultats étayant cette hypothèse.

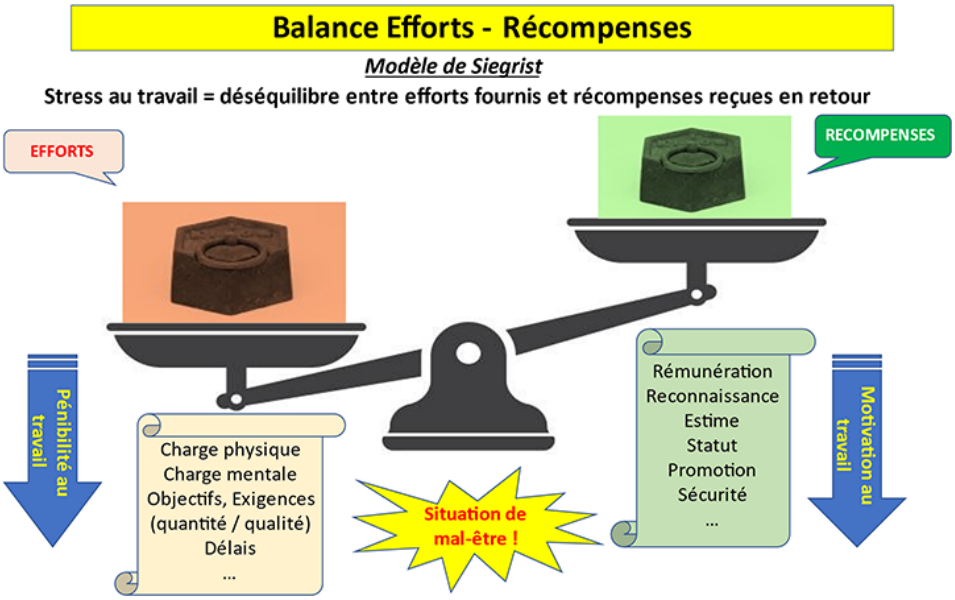

C'est ainsi que, selon ce modèle, les déséquilibres entre pénibilité et motivation créent des situations de mal-être, lesquelles sont l'antichambre des RPS.

S'agissant des différentes formes de pénibilité, on peut bien sûr citer : surcharge de travail, manque de clarté dans le partage des tâches, manque d'autonomie exécutive et décisionnelle, pression temporelle, modes de management, etc. Ces risques interagissent entre eux pour constituer la pénibilité générale du travail.

Quant aux formes successives de la motivation, on peut mettre en avant : la rémunération, le statut social, la sécurité de l'emploi, la reconnaissance en général, etc. Ces éléments déterminent le niveau de motivation au travail.

Ainsi, un déséquilibre entre la pénibilité et la motivation crée inévitablement une **perte de sens** qui, installée, débouche sur du **stress** favorisant à son tour l'apparition de **violences** entre les salariés, générant des tensions au sein du collectif de travail. Ils peuvent avoir des conséquences immédiates et profondes sur la santé des individus et sur le fonctionnement du service.

La situation de stress permanent chez les IPCSR provient des déséquilibres installés et décrits dans le modèle de Siegrist (cf. *supra*).

a. La perte de sens, les conflits de valeur

Pour ce qui est du domaine des motivations au sens très large, on ne peut malheureusement que constater l'affaissement de celles-ci dans le secteur du permis de conduire, avec perte de sens généralisée.

D'abord, les rémunérations des IPCSR ont décroché au regard du coût de la vie, à cause du gel du point d'indice et de la faiblesse et la stagnation du régime indemnitaire.

Les IPCSR, qui subissent des déconvenues depuis une décennie, voient en plus leur pouvoir d'achat s'éroder.

A l'instar d'autres corps, ils observent en outre la dégradation de l'image des agents publics. Ils constatent souvent un manque de soutien de certains maillons de la chaîne hiérarchique et des tentatives d'intimidation, voire des agressions du public.

Les IPCSR sont soumis à une forte pression sociale.

En cause, les prétendus « délais d'attente » à l'examen, utilisés par les tenants de la privatisation et répétés inlassablement par les médias. Ce phénomène génère une culpabilité plus ou moins consciente, propre à entamer leur motivation, ainsi qu'une crainte pour l'avenir.

Les valeurs de sécurité routière, auxquelles les IPCSR sont viscéralement attachés, semblent trop souvent être mises de côté au profit d'intérêts économiques de court terme. Des procédures d'examen notoirement laxistes laissent apparaitre un souci comptable au détriment d'un souci de sécurité routière.

Les IPCSR ont connu de nombreuses suppressions de missions ces 10 dernières années, et se voient ainsi cantonnés à celles qui restent.

Pire : ils subissent de plein fouet la dégradation de l'image de la filière au regard des intervenants privés malhonnêtes à qui celles-ci sont confiées. Les IPCSR ont en effet le sentiment de cautionner, voire de participer, à cette mascarade.

De plus, les IPCSR doivent se soumettre à des contrôles qualité acerbes, alors même que les EECSR ou les OA n'ont quasiment aucun compte à rendre.

On observe donc chez les IPCSR que les motivations ont été largement entamées ces dernières années : les conflits de valeur sont nombreux et plus ou moins difficiles à surmonter selon les individus.

Ce sentiment se retrouve dans le fait d'exercer au quotidien une mission en décalage avec l'engagement initial pour la profession, les impératifs de sécurité routière, et l'abaissement permanent du niveau d'exigence des procédures, donc de la formation des conducteurs.

Pour autant, ces motivations en berne pourraient être compensées, voire restimulées, par des facilitations dans le quotidien de l'IPCSR. Mais, est-ce le cas ?

b. Le stress, conséquence des pénibilités

Le stress de l'IPCSR prend sa source dans une liste à rallonge de pénibilités, certes souvent vues dans d'autres professions mais rarement cumulées avec autant de force.

Les problématiques physiques que chaque IPCSR doit ou peut subir potentiellement, que l'on a développées dans le 1-, sont évidemment au premier rang des pénibilités. Nous n'en parlerons donc pas davantage.

Mais, la surcharge mentale chez les IPCSR est aussi particulièrement forte : ils sont soumis à une concentration cérébrale disproportionnée à l'occasion d'un examen. Il faut, entre autres, soigner le côté administratif, assurer la sécurité (suppléer le candidat chaque fois que nécessaire), gérer l'examen (c'est-à-dire lui donner la consistance prévue par les procédures), organiser le parcours et ses différentes phases. Mais aussi, s'occuper du candidat sur un plan émotionnel, voire de l'accompagnateur. A l'occasion, il est indispensable aussi de prendre en charge les caprices technologiques, la météo, les embouteillages, etc.

Cette surcharge, sur un temps d'examen d'une trentaine de minutes, doit être reproduite à 13 reprises dans la journée, présentant des conditions d'exercices des missions hors norme au sein de la fonction publique.

Et bien entendu, cette surcharge 13 fois reproduite est encore aggravée par le cadencement impératif, puisque les candidats attendent leur tour les uns à la suite des autres. Ce qui naturellement introduit une gestion du temps extrêmement contraignante au quotidien, chapeautant toutes celles décrites supra, source d'un stress intense à elle seule. Notons enfin que les horaires de convocation des candidats (toutes les 30mn) ne sont pas les mêmes que les horaires que doivent respecter les IPCSR (32mn) ce qui créé des « retards » aux yeux des usagers qui engendrent de la pression supplémentaire pour les IPCSR.

Les perpétuels changements, qu'ils soient réglementaires ou technologiques, sont aussi une source de pénibilité, car il n'est plus accordé de temps aux IPCSR pour s'approprier règles et outils, qu'il est déjà question de changements. La fiabilité et la pertinence de ces outils, au fil des dernières années, ont été pour le moins poussifs et n'ont pas permis d'alléger la tâche des IPCSR, contrairement aux promesses faites par l'Administration.

L'effondrement des services support de proximité et des personnes ressources dans les BER compte aussi pour beaucoup dans l'épuisement des personnels. **Ainsi non seulement les IPCSR s'échinent à mener des examens qui défient la biologie humaine, mais ils se retrouvent pendant leurs temps de pause à traiter de très nombreux aspects transversaux** : boîtes mail, progiciels de RH, de suivis, de demande d'états de frais, outils numériques, jusque même la gestion de leur carrière.

L'enlisement des agents dans les RPS est aussi une cause d'une accidentologie routière en examens. En effet, les IPCSR passent leurs journées sur les routes et sont donc, par voie de conséquence, dans des conditions « normales », déjà fortement exposés au risque routier. Pour autant, ce risque peut encore augmenter sensiblement avec :

- Le niveau de formation et l'inexpérience des candidats,
- La cadence des journées de travail,
- La charge mentale inhérente au bilan de compétence,
- Le temps passé à bord des véhicules,
- Le comportement des autres usagers, que les véhicules-école semblent déranger…

La vigilance extrême et l'activité intellectuelle soutenue nécessaires aux IPCSR pour assurer leurs missions d'examen finissent par entraîner une hypovigilance, qui augmente le risque routier lors des derniers examens. Pour les IPCSR, les trajets retours à leur domicile doivent aussi absorber la fatigue cumulée tout le long des examens de la journée, ce qui n'est pas neutre.

On ne peut ainsi que constater que les IPCSR ont vu la pénibilité de leurs missions d'examen largement augmenter lors de la décennie écoulée. Il est donc inéluctable que leur stress, forme initiale des RPS, se développe exponentiellement.

On constate d'ailleurs que les IPCSR sont hélas **concernés par la totalité des 6 grandes familles de facteurs de stress au travail** (rapport du collège d'expertise de Gollac).

- Intensité et temps de travail : examens nombreux, cadencés et intenses, peu de pauses ;
- Exigences émotionnelles : tensions avec les usagers (candidats et accompagnateurs, obligation de masquer ses émotions en permanence) ;
- Manque d'autonomie : procédures extrêmement rigides, sous-utilisation des compétences ;
- Rapports sociaux de travail dégradés : conflits divers, manque de reconnaissance ;
- Conflits de valeurs : conflit éthique sécurité routière, qualité empêchée, problématique des fraudes massives ;
- Insécurité de la situation de travail : pertes progressives des missions, incertitudes générales, inquiétude permanente.

Pour ce qui est des symptômes physiologiques du stress des IPCSR, ils sont potentiellement nombreux et variés, selon les individus.

Symptômes physiques : coliques, maux de tête, douleurs musculaires, articulaires, troubles du sommeil, de l'appétit, de la digestion, sensations d'essoufflement ou d'oppression, sueurs inhabituelles.

Symptômes émotionnels : sensibilité et nervosité accrues, crises de larmes, angoisse, excitation, tristesse, sensation de mal-être.

Symptômes intellectuels : perturbation de la concentration entraînant des erreurs et des oublis, difficultés à prendre des initiatives ou des décisions, démotivation.

Comme l'impose la réglementation, les RPS doivent être pris en compte au même titre que les autres risques professionnels. Il est nécessaire de les évaluer, de planifier des mesures de prévention adaptées et de donner la priorité aux mesures collectives susceptibles d'éviter les risques.

Pour prévenir les RPS, une démarche de prévention collective, centrée sur le travail et son organisation est à privilégier. Elle s'intéresse aux principaux facteurs de risques connus.

À côté de cette obligation de prévention, d'autres pratiques existent. Elles cherchent à développer le bien-être ou la qualité de vie au travail (QVT). Si l'absence de risques psychosociaux est une condition nécessaire au bien-être et à la QVT, la mise en œuvre de ces pratiques répond à d'autres enjeux : performance du service, égalité hommes/femmes, conciliation vie pro/vie privée, etc.

Dans tous les cas, si le stress n'est pas circonscrit dans les meilleurs délais, la violence risque fort de s'imposer comme moyen d'expression de celui-ci.

c. La violence, forme ultime des RPS

La violence peut se décliner en interne au service, à travers des situations de travail qui se détériorent. Elle peut aussi être causée par les usagers, professionnels ou particuliers, en externe.

Violence interne à la fonction publique

Les tensions, brimades, conflits et insultes témoignent de situations de travail dégradées au cœur des services.

Agir en prévention de ces problèmes est prioritaire. Pour ce faire, notre direction métier (la DSR) doit notamment rechercher ce qui peut, dans l'organisation, l'environnement et les relations de travail, engendrer ces situations. Quand elles sont avérées, il agit d'y mettre un terme au plus vite.

Le harcèlement moral et/ou sexuel se caractérise par la répétition d'agissements hostiles qui ont pour but ou conséquence une détérioration des conditions de travail, susceptible d'affecter la dignité, la santé et le devenir professionnel de l'agent.

La démarche de prévention est identique à celle décrite pour l'ensemble des risques psychosociaux. Elle ne peut être mise en œuvre qu'avec une implication de la direction, de l'encadrement, des ressources humaines et des représentants des salariés. Elle s'attache à agir sur l'organisation du travail, le management, les modes relationnels, la répartition des tâches, la clarification des rôles, etc.

Pour des situations urgentes, des réponses rapides sont à mettre en place.

Violence externe : les usagers et les tiers

On distingue de nombreux types de violences du public envers les IPCSR, qui se manifestent plus ou moins épisodiquement, plus ou moins intensément.

De manière tout à fait banalisée, les IPCSR sont par exemple quotidiennement ciblés par les tiers conducteurs pendant les examens : klaxons, incivilités diverses, voire insultes.

Ils sont parfois la cible dans leurs fonctions d'actes de vandalisme sur leurs véhicules.

Les IPCSR doivent aussi supporter couramment de la part des candidats et/ou de leurs accompagnateurs des pressions, voire des intimidations, portant sur leurs décisions.

Puisqu'ils sont le seul filtre entre les intérêts privés (auto-écoles) et le droit de chacun de circuler, ils se retrouvent sollicités financièrement plus souvent qu'à leur tour et sont donc surexposés au risque de corruption.

Les IPCSR sont aussi les cibles privilégiées d'agressions verbales ou physiques, le plus souvent en lien avec une décision que le candidat ou l'enseignant suppose défavorable : 55 agressions en 2023.

Il faut aussi noter que si le corps des IPCSR est à 40% féminin, les agressions ciblent les femmes dans 56% des cas, ce qui doit constituer un point de préoccupation majeur.

Ces violences, psychologiques, physiques ou verbales, portent atteinte à la santé et la sécurité des agents. Dans certains cas, elles peuvent même briser des carrières.

Dans les métiers où les salariés sont en contact avec le public, les employeurs doivent évaluer et prévenir de tels risques, et anticiper les mesures à mettre en place en cas d'événement violent ou d'agression. Ainsi, une réflexion doit être menée en amont sur les façons d'éviter que de tels agissements ne surviennent.

Conclusion RPS : Pour diminuer les risques psychosociaux chez les IPCSR, l'équation est assez simple et reprend pleinement le modèle de Siegrist. Il convient de :

1) **Augmenter les motivations ;**
2) **Diminuer les pénibilités ;**

Tout ce qui sera réalisé dans l'un de ces deux sens sera un pas vers la réduction des RPS. Il est par ailleurs nécessaire d'agir au plus vite car les retards accumulés sur les deux points sont considérables.

II- PROPOSER DES SOLUTIONS POUR REMÉDIER À CES RISQUES

Nos propositions s'entendent comme une batterie de mesures qui, couplées les unes aux autres, visent à réduire les conséquences néfastes pour les agents.

Dans le cadre de la **prévention primaire**, agissant sur les causes, le SNICA-FO revendique :

- ✓ Un local-relais à proximité du point de départ avec toilettes, table, chaise, point d'eau et micro-ondes dans tous les centres d'examens ;
- ✓ La possibilité de prendre une pause de deux à cinq minutes sans justification particulière entre chaque examen circulation ;
- ✓ L'installation d'un dispositif de filtrage de la lumière bleue émanant des tablettes ;
- ✓ L'obligation du réglage de la hauteur du siège avant droit ;
- ✓ La fourniture aux IPCSR qui desservent des centres encore non équipés des glacières à brancher sur la voiture ;
- ✓ L'autorisation de toute tenue décente adaptée au contexte météorologique ;
- ✓ Une prime annuelle en dotation pour s'assurer que les IPCSR disposent d'EPI en quantité et en qualité suffisantes ;
- ✓ Une réduction systématique de la journée de travail à proportion des difficultés physiologiques entraînées par une alerte météo, froid ou chaleur extrêmes notamment ;
- ✓ La tenue de réunions techniques trimestrielles a minima, afin de recréer un espace de dialogue direct et formalisé entre les agents et leur hiérarchie ;
- ✓ L'étude et la refondation du cahier des charges des audits, annuels et quinquennaux, le fond comme la forme, pour en faire un point d'étape constructif et bienveillant dans la carrière et non pas un rendez-vous destructeur ;
- ✓ L'information et la formation des cadres et agents sur les discriminations en tout genre et le harcèlement quel qu'il soit ;
- ✓ La mise en place d'une formation nationale à destination des IDPCSR pour désamorcer des situations difficiles en examen ; pour agir en cas d'agression ; pour ces modules, des piqûres de rappel au moins bisannuel doivent être mises en place.

Pour ce qui est de la **prévention secondaire**, qui cherche à dépister les problèmes pathologiques, le SNICA-FO revendique :

- ✓ Une visite médicale annuelle, comme c'était le cas avant notre transfert au MI ;
- ✓ Une formation nationale aux RPS, notamment autour des thèmes de la discrimination et du harcèlement ;
- ✓ Un affichage informatif dans les locaux sur ces mêmes sujets, avec les contacts des référents locaux.

Enfin, la **prévention tertiaire** se veut amortisseur des dommages et cherche à maximiser le maintien de l'agent dans son emploi. Sur ce sujet, le SNICA-FO revendique :

- ✓ La présence d'un défibrillateur sur tous les centres d'examens, même en l'absence de locaux ;
- ✓ La possibilité de prendre un jour de congé menstruel, sans justificatif médical ;
- ✓ Une formation aux premiers secours régulière, c'est-à-dire au moins bisannuelle ;
- ✓ La reconnaissance du niveau de responsabilités et de sujétions des IPCSR par une revalorisation substantielle de leur régime indemnitaire (IFSE et CIA)
- ✓ Un rapport médical d'expertise sur la soutenabilité biologique de réaliser 13 bilans de compétences par jour, de 32 minutes, consécutivement, et avec toutes les contraintes qui gravitent autour d'un IPCSR.

